

Vol d'identité : Que faire si cela vous arrive



Signalez-le!

Si vous êtes victime de vol d'identité, il y a des mesures à prendre pour réduire les dommages et aider à prévenir d'autres fraudes ou vols. Aussitôt que vous découvrez la fraude ou le vol, suivez les étapes suivantes pour en faire le signalement.

- Appelez vos institutions financières - demandez à leurs représentants d'annuler vos cartes et de vous en émettre de nouvelles. Si vous ne signalez pas immédiatement la perte ou le vol d'une carte vous pourriez être tenu responsable de toute perte financière en découlant.
- Communiquez avec la police locale. Si un rapport est produit, assurez-vous d'inclure le numéro du rapport de police que l'on vous aura attribué dans toute la correspondance relative à ce vol.
- Communiquez avec les principales agences canadiennes d'évaluation de crédit :
Trans Union du Canada à www.tuc.ca (1-866-525-0262, au Québec 1-877-713-3393)
Equifax Canada à www.equifax.ca (1-866-779-6440)
Les Bureaux de crédit du nord Inc. à www.creditbureau.ca (1-800-532-8784)
Demandez à chaque agence de vous envoyer une copie de votre dossier de crédit, et demandez si une note indiquant la fraude devrait être versée à votre dossier.
- Remplacez vos cartes d'identification comme votre carte de santé, votre permis de conduire ou votre NAS en appelant 1 800 O-Canada. Un agent pourra vous orienter vers l'organisme fédéral, provincial ou territorial approprié pour que vos cartes soient remplacées.
- Si votre courrier disparaît, communiquez avec Postes Canada à www.postescanada.ca (1-800-267-1177).
- Communiquez avec chaque organisme qui a fourni du crédit non autorisé, de l'argent, de l'information, des biens ou des services au voleur qui s'est emparé de votre identité, et demandez à leurs représentants de faire enquête sur l'incident et d'annuler toutes les cartes qui auraient été touchées et de fermer tous les comptes frauduleux.
Renseignez-vous au sujet des points suivants :
De quels renseignements l'entreprise a-t-elle besoin pour faire enquête?
L'entreprise a-t-elle amorcé une enquête criminelle? Si tel est le cas, quel est le numéro du rapport de police?
Que devez-vous faire pour que vos pertes vous soient remboursées?
- Pour obtenir des conseils au sujet de la protection des renseignements personnels et des questions ayant trait au vol d'identité (LPRPDÉ), communiquez avec le Commissariat à la

protection de la vie privée du Canada (1-800-282-1376 ou www.privcom.gc.ca). Il est à noter que le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta disposent de leur propre loi de protection des renseignements personnels, semblable à la LPRPDÉ. Alors si vous êtes résident de l'une de ces provinces, communiquez avec le commissaire provincial correspondant.

- Pour aider à combattre la fraude, assurez-vous de signaler l'incident à Phonebusters, le centre d'appels antifraude du Canada. Phonebusters recueille l'information et les renseignements relatifs au vol d'identité et fournit des conseils et de l'aide aux victimes www.phonebusters.com (1-888-495-8501).

Prenez des notes

Assurez-vous de noter les étapes que vous avez suivies pour signaler l'utilisation frauduleuse de votre identité. Servez-vous du tableau suivant pour vous aider, assurez-vous de le conserver en lieu sûr afin de pouvoir le consulter.

Banques, sociétés émettrices de carte de crédit et autres entreprises				
Entreprise	Adresse et numéro de téléphone	Date du contact	Personne-ressource	Commentaires

Agences d'évaluation du crédit				
Agence	Numéro de téléphone	Date du contact	Personne-ressource	Commentaires
Equifax Canada	1-866-779-6440			
Trans Union Canada	1-877-525-3823			
Trans Union Canada - résidents du Québec	1-877-713-3393			
Credit du Nord	1-800-465-7166			

Application de la loi					
Agence	Numéro de téléphone	Date du contact	Personne-ressource	Numéro du dossier, si disponible	Commentaires
Police locale					
Phonebusters	1-888-495-8501				

Personnes-ressources clés du gouvernement

Si vous avez perdu des documents émis par le gouvernement ou qu'ils vous ont été volés, il est important de le signaler immédiatement de telle sorte qu'ils soient annulés et que vous puissiez faire une nouvelle demande pour les remplacer.

Tel que déjà mentionné, pour remplacer des documents importants, veuillez communiquer avec le gouvernement du Canada au **1 800 O-Canada** (1-800-622-6232 ATME 1-800-465-7735). On vous orientera vers l'organisme approprié. Même si les agents du **1 800 O-Canada** peuvent vous orienter vers votre gouvernement provincial ou territorial en vue d'obtenir des documents clés émis par les gouvernements provinciaux et territoriaux, vous pouvez aussi communiquer avec eux directement au moyen des coordonnées suivantes :

Alberta

Sans frais : 310-0000

ATME sans frais : 1-800-232-7215

Site Web : www.servicealberta.ca

Île-du Prince-Édouard

Téléphone : (902) 368-4000

Site Web : www.gov.pe.ca

Nouveau Brunswick

Sans frais : 1-888-762-8600

Site Web : www.snb.ca

Nunavut

Téléphone : (867) 975-6000

Site Web : www.gov.nu.ca

Québec

Sans frais : 1-800-363-1363

Site Web : www.gouv.qc.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Téléphone : (709) 729-2600

Site Web : www.gov.nl.ca

Yukon

Sans frais : 1-800-661-0408

ATME : (867) 393-7460

Site Web: www.gov.yk.ca

Colombie-Britannique

Sans frais : 1-800-663-7867

ATME sans frais : 1-800-661-8773

Site Web : www.gov.bc.ca

Manitoba

Sans frais : 1-866-626-4862

ATME : 204-945-4796

Site Web : www.gov.mb.ca

Nouvelle-Écosse

Sans frais : 1-800-670-4357

Site Web : www.gov.ns.ca

Ontario

Sans frais : 1-800-267-8097

ATME sans frais : 1-800-268-7095

Site Web : www.gov.on.ca

Saskatchewan

Site Web : www.gov.sk.ca

Territoires-du-Nord-Ouest

Téléphone : (867) 873-7817

Site Web : www.gov.nt.ca

Pour obtenir de l'information au sujet de la fraude par carte de débit et des dossiers de crédit, veuillez communiquer avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada en composant le 1-866-461-ACFC (2232) (for services in English: 1-866-461-FCAC (3222) ou visiter son site Web à www.fcac-acfc.gc.ca.